



HAL
open science

Concept et Langages

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Concept et Langages. 2009, Université Paris-Sorbonne.
hceres-02029879

HAL Id: hceres-02029879

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029879>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des Diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°433
"Concepts et Langages"
de l'Université Paris 4 –
Paris Sorbonne



mai 2009



Contexte général

L'Ecole doctorale 433 "Concepts et Langages" est une école doctorale de site, rattachée à un seul établissement, l'Université Paris Sorbonne-Paris IV. Elle développe des relations de partenariat avec le CNRS, l'ENS, l'Ecole des Chartes, l'EHESS, l'EPHE, l'INALCO et la BnF. Dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague D, l'école doctorale 433 soumet une demande de reconduction avec modifications (changement de directeur et changement de périmètre).

L'école est une structure fédérative multidisciplinaire qui couvre les domaines suivants : philosophie, sociologie, sciences du langage, musicologie, mathématiques-informatique, information-communication. Pour le contrat 2010-2013, elle passera de 12 à 10 équipes constituantes, dont 1 en rattachement secondaire : l'UMR 8061 "Groupe de recherche sur la pensée antique", l'UMR 7107 "LACITO : Langues et Civilisations à Tradition Orale" en rattachement secondaire à Paris IV et principal à Paris III, l'EA 3552 "Métaphysique : histoires, transformations, actualité. Centre d'études cartésiennes et Centre Pierre Abélard", l'EA 3559 "Rationalités contemporaines", l'EA 3553 "Centre de linguistique théorique et appliquée aux langues étrangères", l'EA 206 "Observatoire musical français", l'EA 4087 "Patrimoines et langages musicaux", l'EA 1498 "Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur les Processus d'Information", la fusion de l'EA 4350 "LaLIC : Langues, Logiques, Informatique, et Cognition" avec l'EA 4089 "Sens, Texte, Histoire", qui devient l'équipe "Sens, Informatique, Textes et Histoire", la fusion de l'EA 4088 "Centre d'études sociologiques de la Sorbonne" avec l'UMR 8598, qui devient ainsi le GEMASS "Groupe d'études et méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne". Les deux fusions ne modifient pas pour autant le panorama de la recherche pour le prochain contrat quadriennal. Elles s'inscrivent dans une logique de cohérence disciplinaire et de renforcement de la visibilité scientifique.

Comme le précise le dossier de contractualisation, l'organisation multidisciplinaire de l'école trouve son origine dans des contingences organisationnelles, l'Université de Paris Sorbonne ayant souhaité il y a 8 ans regrouper des structures qui étaient initialement distinctes, et du même coup rapprocher, dans le cadre d'une même formation doctorale, des disciplines fort différentes. La structure actuelle de l'école doctorale « Concepts et Langages » en différents groupes a été décidée en effet au cours d'une réunion le 10 octobre 2001, et cela avant même que l'école n'eût reçu officiellement son accréditation. Les quatre groupes qui ont émergé de cette décision sont : « Philosophie et sociologie », « Sciences du langage », « Musicologie » et « Information et communication ». Les responsables de la nouvelle école doctorale ont eu à cœur, précise le rapport, de faire de contingence vertu, et de travailler à l'élaboration d'une structure fédérative véritablement interdisciplinaire. S'il peut résulter de cet ensemble une apparence d'hétérogénéité disciplinaire, il semble également qu'un effort de mutualisation, de coordination et d'harmonisation ait été consenti pour pallier cet effet d'assemblage artificiel de spécialités. L'excellence et le rayonnement international de son encadrement scientifique, associés à un pilotage efficace, devraient permettre à l'école d'accroître sa visibilité et de développer ses performances. Dans cet adossement à la recherche de l'école "Concepts et Langages", il convient de noter le rôle déterminant joué par la Maison de la Recherche, créée en 2005, et dont l'Université de Paris Sorbonne a demandé la transformation du statut en UMS "Maison des Sciences de l'Homme".

Constats

- Administration et moyens de l'ED

Le conseil de l'école doctorale 433 est conforme à l'arrêté d'août 2006. L'évaluation *in situ* a permis de préciser sa composition exacte : 1 directeur, 4 directeurs adjoints représentant les quatre composantes disciplinaires de l'école doctorale (langue française/science du langage, philosophie/sociologie, musicologie, information-communication), 8 professeurs (directeurs d'équipes constituant l'école), 3 représentants des doctorants, 2 BIATOSS (secrétaire et assistante administrative) et 8 personnalités extérieures, rattachées à des universités françaises ou



étrangères (Université Paris VIII, Université Marc Bloch, Université de Tübingen), rattachées à de grands établissements scientifiques (Commissariat à l'Energie Atomique, Institut de Recherche sur le Patrimoine Musical en France, Institut National de l'Audiovisuel), ou bien représentant le monde de l'édition et de la communication (le président du directoire des PUF, la directrice des stratégies à Publicis Etoile).

Le dossier soumis au comité de visite donnait à penser que le rôle du conseil revenait plus à une structure de pilotage des moyens qu'à une instance de définition de politique générale concernant la formation doctorale. Les échanges au cours des entretiens ont permis de clarifier ce rôle. L'expertise *in situ* a en outre permis de prendre acte de la fréquence des réunions, conforme au cahier des charges d'une Ecole doctorale. L'articulation exacte entre le bureau et le conseil, ainsi que l'articulation entre le bureau et le collège doctoral nouvellement constitué au sein de l'établissement sont restées toutefois imprécises.

Pour ce qui regarde les moyens humains, l'école doctorale 433 dispose d'un poste de secrétariat à temps plein et d'un poste d'assistant technique (niveau IE) affecté à l'ED. Les missions confiées au secrétariat sont : la gestion des demandes de dérogation (pour les thèses) et des demandes de soutenances, la préparation, la gestion et le suivi du budget de l'école, la préparation des dossiers d'allocation, la préparation des conseils, l'aide à la gestion de certaines équipes de recherche et l'aide à la gestion des projets d'édition. Les missions confiées à l'assistant technique sont : l'aide à la préparation et à l'organisation des colloques organisés par l'école ou par les équipes composant l'école, l'aide à la préparation des publications (notamment les relations avec les auteurs et les éditeurs des revues), l'aide et l'assistance à l'administration centrale de l'école, l'aide aux relations entre les équipes et la direction et l'aide à certaines équipes de recherche. En termes de supports, administratif et technique, l'école 433 se trouve assez bien dotée (un poste et demi statutaire, et un demi poste sur vacations), d'autant plus que chacune de ses équipes se trouve en capacité d'assurer son propre secrétariat, sa propre gestion financière et le suivi administratif de ses doctorants. Toutefois, l'Ecole 433 rencontre des difficultés liées à des défaillances ponctuelles de son personnel (problèmes de santé, inadéquation des compétences avec les missions). Le poste d'assistant technique est actuellement vacant. La charge est assurée provisoirement par un vacataire.

Pour ce qui regarde les locaux, l'école doctorale 433 dispose d'environ 150 m² à la Maison de la Recherche : 3 places de bureau (secrétariat et assistance technique) dans une salle commune également utilisée pour les réunions du conseil et certains séminaires, 1 bureau pour la direction (15 m²) partagé occasionnellement par certains directeurs de recherche, en général les directeurs adjoints pour la réception des étudiants ; 3 bureaux (environ 20 m² par bureau) affectés à quelques équipes de l'école pour la réception des doctorants, et le stockage des archives des équipes. En dépit de l'effort consenti par la Maison de la Recherche pour accueillir l'école 433, aucun espace n'est dédié aux doctorants. Pour l'heure, seules les équipes de recherche semblent favoriser les contacts entre jeunes chercheurs. Il s'agit là d'un problème récurrent dans les sites universitaires de Paris intra muros. On ne peut qu'insister sur le fait que pour pouvoir jouer pleinement son rôle de structure fédérative, une école doctorale devrait être en mesure de mettre à la disposition des doctorants un lieu de travail équipé proportionné aux nombres des inscrits en thèse. Cette situation permet de comprendre pourquoi nombre d'étudiants perçoivent le rôle d'une école doctorale comme se réduisant à celui d'une composante strictement administrative.

L'école doctorale 433, comme c'est le cas pour la plupart des écoles doctorales de l'université, ne dispose pas à proprement parler d'un site Internet, mais d'une page enrichie de liens vers les équipes de recherche, ou vers la structure administrative de la composante. L'essentiel de la communication, pour les doctorants, passe donc par les sites des équipes de recherche, dans l'ensemble très performants et efficacement configurés. Il résulte de cette situation, nécessairement, un déficit de communication à l'échelle de l'école doctorale auquel il serait possible de remédier aisément.

Pour ce qui est de la diffusion et de la valorisation de la recherche doctorale, l'université a mis en place un dispositif de diffusion électronique des thèses. Piloté initialement par l'école doctorale "Civilisations et cultures étrangères", le programme s'est étendu à l'ensemble des écoles de Paris Sorbonne, et permet, à partir de sa plateforme informatique, d'accéder aux thèses en ligne.

La dotation annuelle moyenne de l'école doctorale 433, établie sur la base des 3 dernières années, s'élève à 44 845 euros (43 282 € en 2006, 43 589 € en 2007 et 47 666 € en 2008). Elle est en constante augmentation depuis 2006 grâce aux efforts consentis par l'université. La répartition au bilan 2007 (l'année 2008 étant en cours à l'époque où le dossier a été constitué) s'établit ainsi : matériel 3 000 € (6,88 %), fournitures administratives 1 000 € (2,29 %), documentation générale et technique 1 000 € (2,29 %), frais de mission 18 794 € (43,11 %), frais de réception 13 794 € (31,64 %), divers 5000 € (11,47 %), vacations 1001 € (2,29 %). Le bilan financier fourni au comité de visite ne permet pas de chiffrer avec exactitude l'aide apportée aux doctorants.



- Bilan quantitatif

L'école doctorale compte 505 doctorants (au 10 octobre 2008), soit, sur un total de 2 350 pour l'ensemble de l'Université (chiffre donné dans le rapport), 21.48 % des doctorants de Paris Sorbonne-Paris IV. En moyenne, 58 thèses ont été soutenues annuellement au cours des quatre dernières années (57 en 2005, 61 en 2006, 57 en 2007 et 32 en 2008), le nombre des soutenances de 2008 étant bien sûr à relever, selon toute probabilité à la hauteur de celui des années antérieures, puisque les thèses sont soutenues pour l'essentiel à partir du mois d'octobre, période à laquelle les chiffres de 2008 ont été arrêtés.

Le nombre d'enseignants chercheurs et de chercheurs habilités à diriger des recherches (100 au total, non comptés les enseignants chercheurs et chercheurs en rattachement secondaire à l'école doctorale, et sur la base des chiffres des formulaires Excel fournis par l'école doctorale) permet un encadrement scientifique très large : 68 professeurs, 17 maîtres de conférences HDR, 9 directeurs de recherche (CNRS), 6 chargés de recherche HDR (CNRS), pour 41 encadrants effectifs, soit 41 %, ce qui reste une proportion assez faible, et indique sans doute par là même une forte concentration des directions de thèses. Il convient de remarquer que les fréquentes différences entre les chiffres fournis dans le rapport et ceux des tableaux rendent très difficile l'établissement rigoureux d'un bilan quantitatif sur ce point (le rapport fait état de 82 HDR, d'un taux moyen de 15 thèses encadrées par HDR soit 5,93).

Le taux d'encadrement de thèses par HDR, tel qu'il peut être enregistré pour l'année 2008, s'élève à 5.05 (sur la base de 100 HDR), ce qui constitue une moyenne très satisfaisante en SHS. Mais on observe des variations très importantes d'un directeur à l'autre (de 1 à 53, selon les tableaux fournis par l'école : le taux n'est pas réglementé à l'Université Paris IV), dont le plafond très élevé peut s'expliquer par la forte attractivité de certains domaines de recherche couverts de l'école, et par le rayonnement international de certains directeurs de thèses. Sur 85 enseignants chercheurs HDR (les chercheurs n'étant pas concernés), on compte 30 bénéficiaires de la PEDR, et 3 membres de l'Institut universitaire de France, ce qui témoigne du haut degré de reconnaissance scientifique des membres de l'école doctorale 433.

La durée moyenne des thèses est de 4.5 à 5 ans, ce qui est satisfaisant pour les SHS, eu égard au faible taux d'allocations de recherche dans ce domaine, et au nombre élevé d'étudiants qui exercent une activité salariée. L'expertise n'a pas permis d'évaluer avec exactitude le taux d'abandon en cours de formation doctorale. Un effort particulier doit donc être consenti en direction du suivi des étudiants.

- Encadrement et suivi

La charte des thèses a été adoptée par le conseil scientifique puis par le conseil d'administration de l'Université Paris Sorbonne-Paris IV fin 2005. Elle a été réactualisée il y a deux ans. Elle est signée par tout étudiant s'inscrivant en thèse, et appliquée par tous les membres de l'école doctorale. La direction de l'école "Concepts et Langages", consciente des difficultés liées à la propriété intellectuelle dans le domaine des nouvelles technologies, propose d'en modifier la teneur, et d'y introduire des paragraphes statuant sur les obligations et engagements des signataires afin de préserver la propriété intellectuelle de certains travaux et outils élaborés dans le cadre des équipes de l'université, ce qui permettrait à l'Université Paris Sorbonne de déposer des brevets, de défendre ses droits dans ce domaine, et de développer son rayonnement en valorisant ainsi sa fonction sociale dans un univers économique fortement concurrentiel. De telles dispositions, déjà adoptées à l'étranger, et en France dans le domaine des sciences exactes et expérimentales, tardent à se mettre en place en sciences humaines, où les mêmes problèmes se posent pourtant de manière cruciale. On ne peut qu'encourager la direction de l'école doctorale 433 dans sa démarche.

Les étudiants font l'objet, comme il se doit, d'un triple encadrement : par l'école doctorale, par l'équipe, et par le directeur de recherches. Les principes et la procédure en matière d'inscription en thèse sont clairs et rigoureux. Les doctorants sont acceptés par les directeurs de recherche de l'école doctorale généralement sur la base d'une moyenne minimale de 13/20 au diplôme de Master. Chaque doctorant, après acceptation du directeur de thèse, doit remplir un dossier qui décrit son projet en quelques pages, accompagnées d'une bibliographie. La direction de l'école accepte, ou non, le dossier de thèse, qui est alors proposé à une commission de l'université qui propose, ou non, le dossier à la signature au Président de l'université. Pour arriver à la soutenance, le directeur de l'école doit approuver la désignation des rapporteurs (extérieurs à Paris-Sorbonne et à l'école). Après réception des avis favorables à la soutenance, le directeur doit approuver la composition du jury pour que, après signature du Président, la soutenance puisse se tenir.

L'évaluation *in situ* a fait ressortir la qualité de l'encadrement (soulignée par les doctorants au cours des entretiens). Les relations de travail entre les directeurs de thèses et les doctorants varient d'une discipline à l'autre au sein de l'école. Certaines équipes de recherche proposent, en plus des séminaires doctoraux, des ateliers



hebdomadaires au cours desquels les doctorants peuvent exposer l'état d'avancement de leur travail. Il apparaît clairement que c'est au niveau des équipes que l'encadrement et la formation scientifique prennent leur sens (du point de vue des directeurs comme de celui des jeunes chercheurs), non au niveau de l'école elle-même.

L'école doctorale 433 ne procède pas à des pré-soutenances, ni ne pratique de critériologie spécifique pour la soutenance des thèses (pas de publications exigées). Les publications viennent généralement après la thèse, même si pour certaines des disciplines couvertes par l'ED 433, un renversement des pratiques commence à s'observer en raison des critères de qualification définis par certaines sections du Conseil National des Universités. L'école doctorale "Concepts et Langages" est en outre engagée dans le respect de la valeur significative qu'il convient de donner à la mention d'excellence de la thèse.

Le suivi des docteurs, quant à lui, est reconnu par l'ensemble des acteurs comme étant à améliorer, même si des efforts ont déjà été consentis dans ce domaine par rapport au précédent plan quadriennal. L'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'université est amenée à jouer un rôle fondamental. Il est prévu que se mette en place au cours du prochain contrat une association des anciens doctorants, et que se développe une enquête anonyme avant et après la soutenance sur les conditions d'encadrement et les conditions matérielles de la formation doctorale.

- Financement des thèses

Le dossier soumis par l'école doctorale 433 fait état d'une dizaine d'allocations ministérielles par an, ce qui, dans la configuration de l'école lors du dernier contrat, ne permettait même pas d'attribuer une allocation par équipe. Cette situation, qui est celle de la plupart des écoles doctorales en SHS, est gravement dommageable à la recherche française. Eu égard au nombre de ses doctorants, de ses équipes et des disciplines couvertes par son champ, l'école 433 devrait au moins voir doubler le nombre de ses allocations ministérielles attribuées chaque année afin d'être en mesure de répondre aux demandes des candidats les plus prometteurs pour l'avenir de la recherche. En marge de ce mode de financement, il est à noter qu'un certain nombre de thèses trouvent un financement par des contrats CIFRE, par des bourses des affaires étrangères, voire par des bourses attribuées par leur pays d'origine à des doctorants étrangers. En outre, le contingent d'allocataires peut se trouver légèrement augmenté du fait des allocations réservées aux normaliens et des allocations attribuées par la présidence de l'université, voire par l'attribution de quelques allocations fléchées. Mais ces financements ne compensent pas la faiblesse du soutien financier et en allocations à la formation doctorale.

L'ED 433 a mis en place, dès sa création, une clé de répartition des allocations claire et juste. La répartition se fait par composantes, en tenant compte du nombre d'inscrits et de diplômés (Master II « recherche ») dans les différents groupes. Cette clé est généralement la suivante (pour 9 allocations attribuées) : groupe 1 (Philosophie, Sociologie) : 3 allocations ; groupe 2 (Sciences du Langage) : 3 allocations ; groupe 3 (Musicologie) : 2 allocations ; groupe 4 (Information et Communication) : 1 allocation. Les allocations sont réparties entre les équipes internes des groupes, après concertation, et de manière que chaque formation puisse se voir attribuer une allocation en fonction de la qualité des dossiers proposés, de l'innovation et de l'importance du sujet pour la discipline, des résultats du candidat et de sa potentialité à devenir un chercheur de qualité. La sélection se fait en juillet, parmi les candidats proposés qui ont déjà soutenu leur mémoire de master.

- Formation

Les exigences de formation de l'école doctorale 433 ne sont pas définies par un format commun, d'ailleurs non souhaité par les enseignants chercheurs ni par les doctorants. La formation repose donc principalement sur l'offre des équipes (séminaires, journées d'études : les manifestations sont fréquentes, ciblées, et suscitent un fort engouement chez les doctorants). L'école estime à 50 heures par an les formations doctorales dispensées dans les différents groupes de recherche. L'université semble néanmoins, encourager les écoles doctorales à développer des formations transversales. L'ED 433 a ainsi organisé en 2007 une journée sur le thème « Que faisons-nous du texte ? », qui a réuni plusieurs équipes de l'école, des spécialistes de la communication (EA 1498), de la linguistique textuelle (EA 4089), de l'informatique linguistique (EA 4350), de la sociologie (EA 4088). Une journée consacrée à "l'Epistémologie des Sciences humaines" est programmée pour la rentrée universitaire 2009. Mais l'école reconnaît volontiers la difficulté de mettre en place de telles formations transdisciplinaires, eu égard à la diversité des disciplines représentées, et au nombre des équipes de recherche. Elle annonce toutefois, pour le prochain contrat, qu'un effort sera consenti dans quelques domaines techniques (utilisation des nouvelles technologies en SHS, notamment). Manifestement, un travail de réflexion et de concertation est à faire à court terme dans ce domaine, car le décalage entre le niveau de l'offre



de formation des équipes, élevé par la fréquence et la qualité, et celui de la structure fédérative (manifestations irrégulières et rares) conduit nécessairement à restreindre la visibilité et la pertinence scientifiques de l'école pour les doctorants, ce qui n'est pas sans conséquences sur leur conception de la disciplinarité, assez cloisonnante. On notera encore que l'analyse des besoins en modules "pré-professionnalisants" reste à faire.

- Ouverture nationale et internationale

L'ouverture nationale et internationale de l'école doctorale 433 constitue indéniablement l'un de ses plus visibles atouts. L'école est très attractive pour les jeunes chercheurs français et étrangers (sur 505 inscrits en thèse, on compte 303 masters obtenus à Paris IV, 73 masters français hors établissement, et 42 masters étrangers). Cette attractivité s'explique par le rayonnement de ses directeurs de recherche, par l'originalité et l'actualité des thèmes de recherche traités, par les performances scientifiques des équipes, et par les nombreuses marques institutionnelles d'excellence (mobilité vers de grands établissements scientifiques en France et hors de France, distinctions académiques, accueil de chercheurs étrangers de renom, etc.).

Il convient toutefois de noter que les données fournies au comité de visite concernant le nombre des cotutelles de thèses, nombre heureusement corrigé par les entretiens, par sa faiblesse, est sans commune mesure avec cette réalité. On verra là un problème de nature structurelle qui corrobore la difficulté, déjà soulignée, dans laquelle se trouve l'école 433 pour recueillir des données quantitatives précises sur son fonctionnement. Cela est d'autant plus regrettable que l'école affiche un bilan de mobilité internationale des enseignants chercheurs et des doctorants très positif. Un effort devra donc être fait à tous les niveaux de responsabilité de la formation doctorale (équipes, direction, conseil, collège doctoral) pour que les données quantitatives recueillies soient le reflet exact des performances de l'école.

Projet

L'école doctorale 433 est engagée, pour la période 2010-2013, dans une politique de renforcement de la cohérence de son organisation, dans laquelle le souci apporté à la formation jouera un rôle primordial : développement des ateliers de doctorants, cours de méthodologie transversale, journées doctorales interdisciplinaires (thèmes retenus : "Comment enseigner les langues avec l'aide des outils informatiques ?", "L'approche cognitive des langues enrichit-elle notre compréhension du langage ?", " Comment dépasser les critères quantitatifs de la bibliométrie dans l'évaluation des Sciences humaines ?"). L'école se propose en outre de renforcer sa visibilité en rationalisant sa communication à destination des équipes de recherche et des doctorants (reconfiguration du site Web, avec mises en ligne plus systématique des thèses, mise en place d'outils de fouille sémantique sur les travaux des doctorants). L'ED 433 envisage également de mieux se saisir de l'opportunité que lui offre l'Observatoire du suivi des étudiants pour optimiser son fonctionnement et renforcer son auto-évaluation. Elle s'engagera également dans la question de la propriété intellectuelle et des problèmes que soulève sur ce point le recours aux nouvelles technologies dans la recherche en Sciences humaines. Enfin, l'école doctorale 433 lancera deux chantiers importants pour son rayonnement scientifique : l'un sur l'émergence dans les sciences de la nature aujourd'hui, l'autre sur le filtrage et la recherche d'informations dans les thèses.

Conclusion

● Points forts :

- L'école "Concepts et langages" compte au nombre de ses atouts l'excellence de son encadrement scientifique, le rayonnement de ses équipes, une attractivité nationale et internationale, et un fort potentiel du côté des jeunes chercheurs.
- La formation dispensée au sein des équipes est de haut niveau et suscite un fort engouement chez les doctorants.
- Les perspectives d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche sont excellentes.
- L'école a su donner à cet ensemble une cohérence, en dépit de l'importance de son volume et de la grande diversité des disciplines qui s'y trouvent représentées, cela, notamment, grâce à un effort de mutualisation, de coordination et d'harmonisation, mais également grâce à un pilotage efficace conscient des difficultés constitutionnelles de cette lourde structure fédérative, et grâce au rôle synergique du conseil.
- Les perspectives sont encourageantes en raison des efforts qui seront consentis en direction de la formation transversale, et en direction de la communication vers les équipes et les doctorants.

● Points faibles :

- L'école a conscience de la nécessité de procéder rapidement à une restructuration de ses services administratifs, dont dépend tout son fonctionnement, notamment sa communication, et le suivi des doctorants et des docteurs. Pour l'heure, cette structure fédérative reste sans doute insuffisamment visible aux yeux de ses usagers, qui lui préfèrent le cadre de l'équipe de recherche, véritable lieu de formation scientifique.
- L'école est de plus insuffisamment pourvue en allocations de recherche, et doit travailler à trouver d'autres modes de financement des thèses. Sa politique en matière de sensibilisation à une insertion professionnelle autre que de nature universitaire et scientifique reste mal définie.

● Commentaire et recommandations :

La structure multidisciplinaire de l'école 433 est une richesse, mais elle rend parfois sa mission difficile.

Un travail de réflexion et de concertation doit être entrepris à court terme dans le domaine de la formation transversale et interdisciplinaire, en raison du décalage important entre le niveau de l'offre de formation des équipes, élevé par la fréquence et la qualité, et celui de l'offre de formation de l'école (manifestations irrégulières et rares). Un tel décalage conduit à restreindre la visibilité et la pertinence scientifiques de cette structure fédérative pour les doctorants, ce qui induit une conception cloisonnante de la disciplinarité.

L'école doctorale 433 gagnerait sans doute à harmoniser sa formation en la reliant plus étroitement aux principaux pôles thématiques qui émergent des activités des équipes de recherche qui la composent.

Enfin, l'école doctorale "Concepts et Langages" valoriserait notablement ses nombreux atouts en matière d'ouverture internationale si elle affichait plus précisément sa stratégie dans ce domaine.



Notation

- Qualité de l'adossment scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : B

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Observations de l'établissement





Ecole Doctorale Concepts et Langages (ED V)

Le Directeur

Maison de la Recherche, le 12 Juin 2009

Réponse au Rapport d'évaluation de l'AERES
concernant l'Ecole Doctorale n°433 « Concepts et Langages »
de l'Université Paris-Sorbonne

1/ Problèmes des co-tutelles et ouverture internationale

Il est clair que dans le rapport transmis, il y a eu une sous-évaluation du nombre de co-tutelles dues à des erreurs matérielles de transmission de dossier.

La discussion a fait apparaître un grand nombre de co-tutelles signées et a permis de montrer les liens internationaux entretenus par les équipes de recherche que ce soit avec les pays d'Amérique, les pays européens, les pays du sud-est asiatique et les pays de la méditerranée. Le nombre de co-tutelles inscrites entre 2004 et 2008 est de 45 ; ce qui témoigne du rayonnement international.

Il faut quand même ajouter que la discussion a fait apparaître le coût financier incombant à l'Université. Aussi, la direction de l'Université tend à gérer ce problème et à ne pas répondre à toutes les sollicitations.

2/ Restructuration administrative et suivi des doctorants et docteurs

L'Ecole Doctorale a traversé des difficultés administratives liées à des difficultés de santé de personnes affectées au secrétariat. L'Université en a tenu compte. Cependant, il doit être remarqué que l'Ecole Doctorale étant pluridisciplinaire et très importante en nombre, il apparaît totalement illusoire de vouloir gérer l'ensemble des 500 doctorants au niveau de l'Ecole elle-même. Plusieurs disciplines assez éloignées, parfois dans leurs intérêts, ont du mal à avoir un langage conceptuel commun ce qui est tout à fait normal. On ne peut donc pas comparer des Ecoles Doctorales monodisciplinaires de faible taille à l'Ecole Doctorale « Concepts et Langages » comportant 7 disciplines, regroupées pour la bonne gestion, en 4 groupes.

.../...

Sans la sagesse des différents Conseils Scientifiques, l'Ecole aurait pu exploser. Des efforts sont faits pour développer une certaine transversabilité par l'intermédiaire de colloques. Certains enseignements doctoraux vont être mis en place mais ne couvriront pas tous les besoins des différentes disciplines.

Après discussion au sein de l'Ecole Doctorale, il apparaît bien que c'est l'équipe de recherche qui est le lieu central de la formation des doctorants.

3/ Allocations de recherche

La direction est heureuse que le Comité d'évaluation de l'AERES ait souligné le nombre insuffisant d'allocations de recherche. Nous espérons que le Ministère tiendra compte de cet avis.

Dans les domaines qui sont ceux de l'Ecole Doctorale « Concepts et Langages », il est beaucoup plus difficile de trouver d'autres modes de financement des thèses (par exemple, financement par des entreprises). Cependant, l'Ecole Doctorale a fait et fait un effort assez remarquable puisqu'il existe un nombre non négligeable de contrats CIFRE (au CELSA, chez les musicologues, en linguistique informatique, en philosophie...).

Plusieurs ANR ont été déposées avec succès, ce qui permet certains financements de post-doc et non de thèses. Il faut remarquer que les projets d'ANR, pour intéressants qu'ils soient, peuvent contribuer à déstabiliser les projets d'équipe et l'Ecole Doctorale, dans son ensemble, soutient les demandes d'ANR mais reste assez vigilant sur le maintien des recherches fondamentales entreprises par les différentes équipes.

4/Conclusion

La note B relative à l'insertion des docteurs n'est peut-être pas totalement juste et ne souligne pas assez les efforts qui sont fait par les équipes de recherche et l'Ecole Doctorale dans le secteur difficile comme celui des SHS. Beaucoup de docteurs, dans certaines disciplines, sont déjà intégrés dans le système éducatif dès leur préparation de thèse (professeurs dans les établissements de secondaires, conservatoire, par exemple).

Jean-Pierre DESCLÉS
Directeur de l'Ecole Doctorale « Concepts et Langages »

